Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 63 (1934)

Heft: 6

Artikel: Essai de programme de raccordement de deux années d'études secondaires faisant suite à l'école primaire [suite]

Autor: Barbey, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040880

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

parfaits chrétiens chez nombre d'ignorants. Sa puissance même d'illumination est impuissante à régir notre conduite ; elle revêt une valeur éducative quand elle s'accompagne d'une éducation parallèle de la volonté. De par la nature des choses, l'intelligence incline la volonté, mais ne la détermine pas. Aussi, pour vivre pleinement sa religion, faut-il d'abord la connaître ; on ne pourrait soutenir que l'ignorance soit elle-même une garantie de la bonne conduite.

Fixer donc une doctrine, celle qui fut révélée par Jésus-Christ, à la base même de la vie fut la préoccupation du bienheureux. Catéchismes, homélies, instructions dominicales, entretiens individuels, mots du soir, rien n'est négligé pour doter l'enfant d'un corps d'idées religieuses solides ; les grandes vérités lui apparaissent avec un relief puissant. Les préceptes divins le posséderont à tel point qu'il vivra toujours sous la pensée du salut, dans le souvenir de la présence de Dieu. Le bienheureux insiste sur la nécessité de la prédication, dont le but principal est la formation de la conscience. La parole de Dieu, annoncée avec talent et surtout avec cœur, élève et fortifie les âmes, inspire les nobles ardeurs. Son souffle vivifiant soutient la vertu contre la mollesse ou la protège contre la fadeur de la routine. L'homélie, prédication plus savoureuse que le sermon, plus chaleureuse et plus gracieuse aussi, est de nature à causer sur la jeunesse une vraie impression. Plus exhortative, elle entraîne davantage aux résolutions qui améliorent. Plus pastorale, plus affective, elle s'adresse au cœur qu'elle veut animer de beaux sentiments. Saint François de Sales disait déjà : « Dire merveilles, mais ne les dire pas bien, c'est ne rien dire » et encore : « Nos anciens pères et tous ceux qui ont fait du fruit parlent cœur à cœur, esprit à esprit comme les bons pères aux enfants. » Ce sont les mêmes recommandations, les mêmes sages conseils dans la bouche de Don Bosco, c'est cette même invitation, au caractère affectueux, de sa petite prédication ; quand la flamme du zèle se trouve au cœur des maîtres, quand ils parlent à leurs enfants, leur langage traduit toujours l'éloquence qu'il doit revêtir.

(A suivre.) H. PLANCHEREL.

Essai de programme de raccordement de deux années d'études secondaires faisant suite à l'école primaire

(Suite.)

A. Quelques renseignements préliminaires.

1. Le Collège St-Michel, à Fribourg, possède à l'Ecole supérieure de commerce un cours de raccordement pour les élèves insuffisamment initiés au français, ayant suivi des cours secondaires.

2. Au Collège classique cantonal de Lausanne, il y a un programme

d'admission aux cours de raccordement et un programme des cours de raccordement. Sous le titre : *Langue française*, le programme d'admission prévoit, à la lecture : explication des termes, compte rendu, puis dictée (*épreuve éliminatoire*), et à la rédaction : compte rendu d'un récit simple et court qui sera lu aux élèves ; sous le titre : *arithmétique :* Numération (3 chiffres). Problèmes sur les quatre opérations. Connaissance complète des livrets de multiplication et de division jusqu'à 10 × 10, calcul oral. — Le programme des cours de raccordement ne va pas beaucoup plus loin. Il introduit les éléments d'histoire et de géographie générales en ce qui concerne l'histoire ancienne, l'histoire des temps modernes, depuis l'invention de l'imprimerie et la géographie de l'Europe. Ce programme indique 10 à 11 ans comme âge normal des élèves.

3. Le plan d'études des écoles secondaires du canton de Berne, en date du 23 janvier 1930, prévoit de 28 à 31 heures d'enseignement hebdomadaire, suivant les classes et exige en Vme classe (*N.-B.* c'est la 1re année d'études secondaires), comme résultat : lecture expressive, lecture expliquée, soit intelligence du texte, les principaux genres de rédaction ; il n'introduit l'algèbre élémentaire qu'en IIme classe, soit en 4me année d'études secondaires et répartit l'arithmétique sur tout le cycle de cinq années d'études.

4. Le but du présent travail est de fixer, dans les diverses branches et pour toutes les catégories d'élèves qui font des études secondaires, un programme de base dont les matières soient bien coordonnées, de manière à ouvrir à tous les élèves qui s'y livrent des horizons qui les orientent vers une carrière et les conduisent au succès.

B. Grandes lignes du programme de deux années d'études secondaires.

1. Langue maternelle.

En 1re année. — Exercices de langage aisé et naturel sous forme de compte rendu d'observations ou de lectures personnelles, de récitation de leçons ou de morceaux choisis, de développement d'un sujet simple, choisi par le maître ou par l'élève.

Lecture comprise et caractérisée par une prononciation correcte, une articulation nette et l'observation du sens et de la ponctuation ; lecture expliquée ; étude pratique du vocabulaire avec exercices personnels de l'élève au moyen d'un bon dictionnaire.

Grammaire : étude et application des principales règles de lexicologie ; homonymes, paronymes et synonymes, leur usage selon le sens ; usage approprié des signes orthographiques ; analyse grammaticale avec l'intelligence du rôle et des variations des différentes espèces de mots. Orthographe d'usage et de règles ; concours d'émulation entre les élèves de force approximativement égale.

Style : connaître ses qualités par des exemples et des exercices ; les mots pris dans le sens propre et dans le sens figuré.

Exercices gradués et pratiques de rédaction : recherche des idées ; élaboration d'un plan au moyen d'un texte d'auteur ou en vue d'un travail ; développement des idées, coordination, transitions. Appréciation, analyse et imitation non servile de morceaux choisis ou de textes de longue haleine.

En 2me année. — Continuer, en le perfectionnant, le programme et les divers travaux de 1re année et y ajouter :

Exposés continus, simples et naturels de l'élève sur des sujets présentés ou suggérés en classe, sur des questions mises à l'enquête, sur les résultats de recherches spontanées.

Récitations expressives et naturelles, dialogues ou scènes littéraires en prose ou en vers ; lectures d'entraînement au point de vue correction du débit et intelligence des textes ; choix et utilisation de lectures en classe et à domicile ; exercices de lecture silencieuse et réfléchie ; savoir tirer profit d'un bon livre, d'un journal ou d'une revue.

Répétition de la grammaire ; exercices gradués d'analyse logique mise en corrélation avec l'analyse grammaticale ; acquisition d'une orthographe irréprochable d'usage et de règles ; concours entre les élèves et entre deux ou trois élèves de force à peu près égale.

Style : étude pratique des règles de la composition, applications à divers genres, y compris la lettre. Travaux personnels comme fruit de recherches et d'efforts. Tenue du journal de la vie quotidienne, récit d'un fait, d'un événement.

2. 2me langue (allemand ou français).

En 1re année. — Introduction par la méthode directe et active ; exercices gradués de conversation sur des sujets de la vie usuelle ou sur des tableaux intuitifs. Lecture et explication de textes simples. Applications grammaticales menées parallèlement avec les exercices de conversation et avec l'étude des textes (propositions simples). Travaux écrits d'application. Petits exercices de récitation avec prononciation bien accentuée.

En 2me année. — Poursuivre le travail déterminé en 1re année. Exercices gradués sur les déclinaisons et les conjugaisons : principes à en tirer. Lecture et compte rendu par conversations de textes adaptés. Thèmes et versions, courtes rédactions. Exercices de déclamation bien articulée et naturelle.

3. Langue latine (pour les élèves qui s'acheminent vers les études littéraires ou aussi qui se destinent à l'enseignement).

En 1re année. — Programme du Collège cantonal. Insister sur le sens et l'usage des cas et sur la déclinaison des noms, des adjectifs

qualificatifs et des pronoms. Thèmes d'imitation menés de pair avec les traductions. Exercices de récitation et d'accentuation, courts et bien assimilés. Analyse pratique.

En 2me année. — Programme du Collège cantonal. Insister sur la conjugaison et l'emploi des verbes réguliers et irréguliers, ainsi que sur les formes de conjugaison. Exercices de conversation, de récitation et d'interprétation de textes. Courtes compositions en langue latine. Mise en valeur des thèmes d'imitation.

N.-B. — La langue maternelle et le développement de l'esprit doivent trouver un gain considérable et progressif dans l'étude et l'interprétation des auteurs.

4. **Langue grecque** (pour les élèves qui s'acheminent vers les études littéraires).

En 2me année. — Programme du Collège cantonal. Etude simple et pratique de la déclinaison des noms et des adjectifs réguliers. Conjugaison des verbes. Usage de ces verbes dans de courtes propositions. Exercices d'écriture et de thèmes.

5. **Mathématiques.**

En 1re année. — *a*) Pour tous : Etablir une base solide en ce qui concerne l'arithmétique, sans négliger les exercices de calcul oral.

b) Pour les élèves qui n'ont pas l'intention de faire ou qui ne font pas des études littéraires : Démonstration empirique de la mesure des aires des figures géométriques planes ; exercices pratiques.

Etude théorique et pratique de la tenue des livres en partie simple. Effets de commerce.

En 2me année. — *a*) Pour tous : Introduction aux éléments d'algèbre. Application algébrique des quatre opérations fondamentales de l'arithmétique. Décomposition des polynômes en facteurs. Etude pratique des fractions algébriques. Résolution de problèmes simples, abstraits et concrets, sous forme d'équations du 1er degré à une et à deux inconnues. Extraction de la racine carrée : raisonnement. Calcul oral.

b) Pour les élèves qui ne se vouent pas aux études littéraires : Démonstration empirique et exercices pratiques sur la mesure des aires et des volumes des corps géométriques dans l'espace. Eléments d'arithmétique commerciale ; exercices. Problèmes appliqués aux métiers et à l'agriculture. Comptabilité : étude théorique et pratique de la tenue des livres en partie double. Les principaux documents commerciaux et leur usage.

6. **Histoire naturelle** (pour les élèves qui ne se vouent pas aux études littéraires.)

Notions expérimentales de zoologie et de botanique. Notions élémentaires sur l'électricité et sa production ; expériences et principes. Applications de la chimie. A titre facultatif : observation de phénomènes géologiques. Notions de météorologie.

Pour les élèves des sections agricoles : programme spécial adapté aux besoins de la région.

7. Histoire.

a) pour tous : Esquisser à grands traits, sous forme d'évocation, les faits les plus caractéristiques de l'histoire générale et de l'histoire suisse (en 50 leçons environ par année). Insister sur l'histoire des civilisations et faire avant tout œuvre d'éducation morale et patriotique.

b) Pour les élèves qui doivent poursuivre leurs études : Notions principales de l'histoire de l'antiquité : l'Orient, la Grèce, Rome, l'Helvétie, la domination romaine.

8. Géographie.

Pour les deux cours : Notions préliminaires : relief terrestre, élément liquide, climat et vie sur le globe, lecture des cartes.

En 1re année. — La Suisse. Description du plateau, du Jura et des Alpes. Climat, végétation, animaux, cultures. Habitants, langues, genre de vie. Les principaux centres urbains. Contrées industrielles, agricoles, hôtelières ; commerce intérieur et extérieur. Voies de communication dans le territoire national et avec les pays limitrophes.

En 2me année. — Les divers pays de l'Europe, géographie physique, humaine et politique. La Suisse en Europe et dans le monde. Les grandes voies de communication entre les diverses régions de l'Europe et les autres parties du monde. Relations de voyages. Les civilisations européennes et extraeuropéennes.

Travaux de cartographie.

9. Calligraphie.

Ecriture anglaise, en gros, moyenne et fine. Emploi des plumes spéciales. Applications pour comptabilité, titres et écritures décoratives. Ecriture soignée dans toutes les branches du programme.

10. Dessin.

Dessin à vue d'objets simples. Constructions géométriques. Emploi des instruments : té, compas, équerre. Croquis coté. Eléments de perspective, paysages simples.

N.-B. — Le dessin technique est réservé aux sections industrielles et professionnelles. Il en est de même des travaux manuels.

11. Chant.

Théorie musicale, selon le programme de 1re année de l'Ecole normale. Solfège à une ou plusieurs parties. Etude détaillée de chansons, chœurs, cantiques. Théorie et exercices de chant grégorien.

12. Gymnastique.

Selon le programme de l'Ecole normale.

Exemple de répartition hebdomadaire des heures d'enseignement (pour les écoles secondaires).

	Sections littéraires.		Sections non littéraires.	
	I.	II.	I.	II.
Instruction religieuse.	2	2	2	2
Langue maternelle.	6	6	6	6
Langue latine.	6	5	—	—
Langue grecque.	—	1	—	—
Deuxième langue (allem. ou franç.)	4	4	4	4
Mathématiques	3	3	4 *	4 *
Histoire	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2
Histoire naturelle	—	—	2 *	2 *
Agriculture.	—	—	3	3
Calligraphie.	1	1	1	1
Dessin	2	2	2	2
Total	28	28	25	25

N.-B. — Le chant et la gymnastique sont enseignés en dehors de l'horaire ordinaire.

* Les élèves du cours agricole n'ont que 3 heures de mathématiques et ne suivent pas les leçons d'histoire naturelle, celles-ci étant combinées avec l'enseignement agricole. Les élèves des sections industrielle ou commerciale n'ont pas l'enseignement de l'agriculture.

F. Barbey,
inspecteur des écoles secondaires.

LA PRÉCISION DANS L'ENSEIGNEMENT [1]

(Suite.)

4. Les applications. Les applications sont le complément nécessaire des leçons. Elles sont, avec les devoirs, les meilleurs moyens de contrôler les progrès de la gent écolière. Pour être fructueuses, elles devront être : *a)* la suite naturelle des leçons ; *b)* à la portée de la généralité des enfants ; *c)* répétées et variées ; *d)* de plus en plus personnelles et *e)* enfin vécues. Les applications se font d'abord oralement en classe, sous la direction du maître. Elles se font ensuite par écrit soit en classe pendant la leçon ou pendant que le maître s'occupe d'une autre division.

5. La correction. La correction de tous les devoirs écrits est de première nécessité si l'on veut assurer à l'enseignement son plein succès, sinon il vaut mieux ne pas en imposer du tout. L'élève, qui n'a pas reculé devant l'effort, qui a travaillé avec le désir de bien faire dans la mesure de ses forces, a droit à un contrôle, à une

[1] Voir *Bulletin* du 1er mars 1934.